

DEC 26/2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 septembre 2015

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 septembre 2015

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virements de crédit n° DEC 26/2015 à l'intérieur de la Section III – Commission – du budget général pour l'exercice 2015



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 septembre 2015
(OR. en)

11751/15

FIN 590

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Mme Kristalina GEORGIEVA, vice-présidente de la Commission européenne
Date de réception:	8 septembre 2015
Destinataire:	M. Pierre GRAMEGNA, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virements de crédits No DEC 26/2015 à l'intérieur de la Section III - Commission du budget général pour l'exercice 2015

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 26/2015.

p.j.: DEC 26/2015



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 03/09/2015

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2015
SECTION III - COMMISSION TITRES: 01, 23

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 26/2015

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0103 Affaires économiques et financières internationales

ARTICLE - 01 03 02 Aide macrofinancière

CE	-15 000 000,00
CP	-15 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 2302 Aide humanitaire, aide alimentaire et préparation aux catastrophes

ARTICLE - 23 02 01 Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

CE	15 000 000,00
CP	15 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

01 03 02 - Aide macrofinancière

b) Données chiffrées à la date du 26/08/2015

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	77 955 000,00	74 218 061,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00	0,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	77 955 000,00	74 218 061,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0,00	23 029 806,20
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	77 955 000,00	51 188 254,80
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	62 955 000,00	36 188 254,80
7 Prélèvement proposé	15 000 000,00	15 000 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	19,24 %	20,21 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 26/08/2015	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du virement

Au 24 août 2015, l'exécution des crédits sur cette ligne budgétaire était de 0 % pour les engagements et de 31 % pour les paiements.

Conformément aux prévisions antérieures, les opérations d'assistance macrofinancière (AMF) en faveur de la Géorgie ont donné lieu à des versements (23 millions d'EUR sous forme de dons), tandis que pour la République kirghize, l'exécution (15 millions d'EUR sous forme de dons) est prévue en 2015. Toutefois, les opérations d'AMF en faveur de la Moldavie et de l'Arménie ne se concrétiseront probablement pas en 2015.

Arménie: une demande d'AMF a été reçue des autorités arméniennes en février 2013, qui a été renouvelée en février 2014. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), qui avait approuvé en mars 2014 un programme triennal de 125 millions d'USD, a décelé un déficit de financement de 100 millions d'USD, qui devrait être couvert par l'AMF de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle la Commission a introduit la demande correspondante dans la procédure budgétaire. Toutefois, compte tenu de la situation économique et de la capacité de l'Arménie à attirer des financements extérieurs (notamment l'émission d'euro-obligations, à hauteur de 500 millions d'USD, en mars 2015), à l'heure actuelle, la Commission considère que la stabilité macroéconomique du pays n'est pas menacée, de sorte qu'elle ne proposera pas de nouveau programme d'AMF en 2015. La Commission continuera à suivre la situation de près dans la perspective d'une nouvelle proposition susceptible d'avoir une incidence budgétaire en 2016-2017.

Moldavie: à la fin de l'année 2013 et en 2014, le gouvernement moldave a sollicité la possibilité d'une nouvelle opération d'AMF parallèlement à un nouveau programme du FMI, qui a été inscrite en conséquence dans le projet de budget 2015. Toutefois, les négociations en la matière avec le FMI ont échoué au début de 2014. À la suite des élections de novembre 2014, la Moldavie a connu une situation d'instabilité politique avec des changements de gouvernement, une crise bancaire et le glissement de l'économie réelle dans la récession. Dans ce contexte, les négociations prévues sur un nouveau programme du FMI ont été interrompues à deux reprises. Le gouvernement actuel, qui a été formé à la fin du mois de juillet 2015, a repris les négociations sur un nouveau programme du FMI, qui pourrait être soumis à l'approbation du conseil d'administration du Fonds en novembre 2015. Si des avancées notables sont réalisées au sujet du programme du FMI, les autorités moldaves sont susceptibles de faire une demande officielle d'AMF, qui aurait une incidence budgétaire en 2016-2017.

En conséquence, un montant total de 77 455 000 EUR en crédits d'engagement (CE) et de 35 688 254 EUR en crédits de paiement (CP) peut être transféré comme suit pour couvrir des besoins urgents sur d'autres lignes budgétaires de la rubrique 4 en 2015:

- 20 millions d'EUR en CE et 19 millions d'EUR en CP destinés au soutien supplémentaire à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA);
- 15 millions d'EUR en CE et 15 millions d'EUR en CP pour l'aide humanitaire au Soudan du Sud;
- le solde, soit 42 455 000 EUR en CE et 1 688 254 EUR en CP, pour les crises en Syrie et en Iraq.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

23 02 01 - Mise à disposition rapide et efficace d'une aide humanitaire et d'une aide alimentaire en fonction des besoins

b) Données chiffrées à la date du 26/08/2015

	CE	CP
1A Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	882 446 000,00	872 446 000,00
1B Crédits de l'exercice (AELE)	0,00	0,00
2 Virements	-3 000 000,00	105 000 000,00
3 Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	879 446 000,00	977 446 000,00
4 Exécution des crédits définitifs de l'exercice	839 095 000,00	706 522 368,18
5 Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	40 351 000,00	270 923 631,82
6 Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	55 351 000,00	285 923 631,82
7 Renforcement proposé	15 000 000,00	15 000 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	1,70 %	1,72 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26, par. 1, pt. b), du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	62 508,54	28 512,24
2 Crédits disponibles à la date du 26/08/2015	8 867,24	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	85,81 %	100,00 %

d) Justification détaillée du virement

Au 24 août 2015, le taux d'exécution global des crédits inscrits au chapitre de l'aide humanitaire s'établissait à 96 % pour les engagements et à 72 % pour les paiements.

En juin et juillet, la Commission a procédé à une évaluation approfondie des besoins dans le cadre de son examen de l'aide humanitaire en milieu d'année. En conséquence, un montant de 27 millions d'EUR issu de la réserve opérationnelle a été alloué à un certain nombre de crises, notamment pour le Yémen, la région des Grands Lacs, le Soudan et la corne de l'Afrique. Tandis que le montant initial de la réserve opérationnelle était fixé à 176 millions d'EUR, à ce jour, 40 millions d'EUR en crédits d'engagement sont disponibles. Le solde (10 millions d'EUR par mois) est nécessaire pour couvrir les besoins découlant de nouvelles crises ou de l'aggravation de certaines crises et des catastrophes naturelles susceptibles de survenir d'ici à la fin de l'année, notamment les pluies de mousson récurrentes, ainsi que les typhons et cyclones en Asie du Sud, en Amérique centrale et dans la région des Caraïbes.

Parallèlement, la situation au Soudan du Sud continue de se détériorer. Dans le contexte de l'insécurité alimentaire qui touche l'ensemble du pays, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont récemment envoyé des signaux préoccupants qui indiquent la possibilité d'une crise de malnutrition se développant dans plusieurs zones des États d'Unité et du Nil supérieur.

Depuis que le conflit interne s'est intensifié, en avril 2015, avec une recrudescence des combats, on estime à 100 000-150 000 le nombre de personnes nouvellement déplacées. Il en a résulté une forte augmentation des populations dans les zones de protection des civils (PoC), d'où le besoin accru d'aide humanitaire.

Les combats s'accompagnent en outre de graves violations du droit humanitaire international, notamment à l'encontre des femmes et des enfants.

Une aide humanitaire supplémentaire de l'UE, d'un montant de 15 millions d'EUR en crédits d'engagement et en crédits de paiement, est nécessaire pour couvrir les besoins recensés les plus urgents dans les États directement concernés et ceux qui abritent les populations déplacées, à savoir:

- une aide alimentaire et des mesures d'urgence en matière de santé et de nutrition;
- des interventions d'urgence relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH), afin de réduire les maladies mortelles, notamment chez les enfants.

Ces fonds supplémentaires serviront également à promouvoir une meilleure protection des personnes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones de protection des civils, en particulier celles qui sont le plus exposées.

ANNEX: SOUTH SUDAN

Key financial information	
Total amount committed in previous year for this crisis (including European Development Fund (EDF))	EUR 116.21 million
Amount committed through the current year's initial Humanitarian Implementation Plan (HIP) relating to this crisis	EUR 58.25 million
Funds already committed this year for this crisis from the:	
- Operational Reserve	EUR 8 million
- Emergency Aid Reserve	EUR 27 million
Total amount from EU Budget committed this year	EUR 93.25 million
Amount committed for this crisis this year from EDF	EUR 0
Total amount committed this year	EUR 93.25 million
Other donors (<i>source Financial Tracking Service as of 07/08/2015</i>)	More than USD 905 million

Additional needs
EUR 15 million

Timing
Funds are needed as from mid-September 2015

Why the additional funding is needed?
<p>Against the background of nationwide food insecurity, there have been recent worrying indicators from the World Food Programme (WFP), the United Nations Children's Fund¹ (UNICEF) and the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) pointing to a potential malnutrition crisis developing in several parts of Unity and Upper Nile States.</p> <p>The United States Agency for International Development/the Office of Foreign Disaster Assistance Response Team also received reports of critical food insecurity and malnutrition in areas throughout Upper Nile.</p> <p>Since the internal conflict intensified in April 2015 with an upsurge in fighting, there has been estimated 100 000-150 000 new displacements. This has led to an increase of the population in the Protection of Civilians (PoC) sites (Bentiu from 70 000 to 120 000, Malakal from 22 000 to 30 000). It is reported that the number of Internally Displaced Persons without shelter in the Malakal PoC is above 4 000.</p> <p>The fighting is also associated with serious International humanitarian law violations, including against women and children, as reported by UNICEF, the United Nations Mission in South Sudan (UNMISS), the United Nations Human Rights Council and</p>

¹ Rapid screening found GAM rates at 38 % with 10.5% SAM for children 6-59 months age and more than 41% GAM for pregnant and lactating women in Dablual (Unity state)

Human Rights Watch.

In the last 2 months, increased restrictions have been placed on humanitarian access (a ban on river and road transport) leading to a rise in the costs of humanitarian interventions.

The humanitarian aid funding provided so far from the EU budget has been allocated in full, but is largely insufficient to cover the increasing needs.

Key humanitarian partners are calling for additional assistance to cope with the situation: the WFP has a funding gap of EUR 108.6 million; the International Committee of the Red Cross - a funding gap of EUR 51.7 million. The International Organisation of Migration has reported a funding gap of EUR 1.09 million for the PoC site in Bentiu (needs for site development and contingency development) and of EUR 3.5 million for Malakal (needs for contingency development and Water, Sanitation and Hygiene (WASH)).

What will be the funding used for?

The additional funds will be used to respond to increased needs in line with the Commission's Strategy for South Sudan along the following axes:

1. Support for the scaling-up of humanitarian assistance in the states directly affected by the conflict, as well as in those hosting displaced populations. This includes adequate food aid and emergency health and nutrition response, emergency WASH to reduce fatal deceases particularly among children;
2. Advocate for better protection of civilians inside and outside the Protection of Civilians areas, especially those most at risk (for the moment these are Nuer communities, both in and outside their tribal lands);
3. Continued humanitarian assistance to address the basic needs of refugees in South Sudan;
4. Provide support to communities exposed to high risks of morbidity and mortality, including severe food insecurity, high malnutrition rates and outbreaks as a result of shocks linked to flooding and seasonal hunger during the lean season.